



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Rapport annuel 2017



Message du conseil d'administration

Une caisse à votre image

C'est avec plaisir que je vous présente cette revue de la dernière année pour la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi.

Un moteur de développement

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 7 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. En effet, votre utilisation des produits et des services entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

L'année 2017 a également été marquée par les travaux d'agrandissement et de réaménagement du siège social de la Caisse. Ce projet d'envergure a nécessité un investissement de 3,4 M\$, ce qui confirme notre volonté de conserver le siège social de la Caisse au cœur du centre-ville de Val-d'Or, tout en adaptant les locaux aux nouvelles habitudes de consommation de nos membres.

S'engager dans notre développement

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 238 797 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 55 883 \$.

Nous avons, entre autres, contribué à la réalisation des rénovations de l'îlot d'Or à Senneterre et de la Maison Source Gabriel située à Val-d'Or. Il s'agit de deux projets qui ont eu un impact positif sur notre communauté.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement des régions de 100 M\$ sur 3 ans lancé pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, préparons l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 26 170 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus près de vos besoins.

Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Pour ce faire, il vous suffit de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, Desjardins a amélioré certaines pratiques, notamment en ce qui concerne le retrait des frais de 1 \$ par transaction Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. En réponse à cette demande, nous avons organisé trois rendez-vous, un à Senneterre, un à Lebel-sur-Quévillon et un autre à Val-d'Or. Ces activités ont eu pour but d'écouter et de prendre en note les besoins des membres. Ainsi, sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Serge Beaudoin, directeur général, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 26 170 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Benoît Turcotte
Président



Siège social

602, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec)
J9P 1S5

Téléphone : 819 825-2843



Message de la direction générale

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes.

Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. En personne ou avec le support des nouvelles technologies, Desjardins demeure votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, Desjardins reste et demeure avant-gardiste dans le déploiement et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de ses membres et clients. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Résultats détaillés

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 783 M\$, en hausse de 7 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 740,2 M\$, une hausse de 3,6 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 631 M\$, en augmentation de 2,8 %.

Le passif de la Caisse est de 645 M\$, affichant une croissance de 3,4 %. Les dépôts totalisent désormais 551 M\$, une variation à la hausse de 3,2 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 2,6 % et se chiffrent maintenant à 79 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 95 M\$, soit une croissance de 5,6 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 5 M\$, des excédents à répartir de 5 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 3 M\$ et finalement des réserves de 82 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 3 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 3 M\$. Votre caisse a également accumulé 640 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	19,73 %	14,94 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	8,32 %	7,07 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 7 M\$, en hausse de 5,9 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 22 M\$, ce qui représentent une stabilité par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 1 %, pour se situer à 6 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 7 M\$, ce qui représente un équilibre par rapport à l'année dernière.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1,882 M\$ incluant le versement d'un montant de 482 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

Notre passion à votre service

Nos 89 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur. Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, et aussi profondément leur collectivité et leur région. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Serge Beaudoin

Directeur général

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 2 % et 0,3 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	346 215 \$						
Consommation et autres	85 886						
Sous-total	432 101 \$	9 971 \$	487 \$	208 \$	312 \$	431 581 \$	416 249 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	179 283 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	8 664						
Administration et institutions publiques	10 857						
Sous-total	198 804 \$	2 903 \$	1 193 \$	309 \$	445 \$	198 050 \$	196 860 \$
TOTAL	630 905 \$	12 874 \$	1 680 \$	517 \$	757 \$	629 631 \$	613 109 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 550,8 M\$ en hausse de 16,4 M\$, ou de 3,1 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 72,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	59 717 \$	50 683 \$	51 822 \$	55 049 \$	183 411 \$	400 682 \$	383 976 \$
Entreprises	63 492	13 145	31 955	17 842	—	126 434	122 432
Secteur public et autres	16 279	136	5 373	1 935	4	23 727	28 004
TOTAL	139 488 \$	63 964 \$	89 150 \$	74 826 \$	183 415 \$	550 843 \$	534 412 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(316) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	156 261 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	35 051 923 \$	14,12 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 212 946 \$.
3. La Caisse et ses centres peuvent conclure un contrat avec des personnes visées par le Code tels les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées, en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, la Caisse a octroyé 2 contrats, pour un total de 31 696 \$. Ces contrats ont tous été conclus dans le respect des règles déontologiques.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Richard Hénault
Président



Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

- BENOÎT TURCOTTE Président
- GENEVIÈVE LARCHE Vice-présidente
- MICHEL ROCHON Secrétaire
- STÉPHANE AUDY Administrateur
- KATHLEEN BOURASSA Administratrice
- ADRIENNE BOURGAULT* Administratrice
- ANNICK BUSSIÈRE Administratrice
- PIERRE CÉCIRE Administrateur
- LYNDA DIONNE* Administratrice
- GÉRALD LEMOYNE* Administrateur
- GABRIELLE MORIN* Administratrice
- LUCIE RAJOTTE Administratrice
- LINE TREMBLAY* Administratrice
- GENEVIÈVE RICHARD Dirigeante de la relève

Conseil de surveillance

- RICHARD HÉNAULT PRÉSIDENT
- SUZANNE AYOTTE VICE-PRÉSIDENTE
- HUGUETTE TURGEON SECRÉTAIRE
- NATHALIE BOUCHER* CONSEILLÈRE
- JOCELYNE JACOB CONSEILLÈRE

* Dirigeants sortants et rééligibles



Desjardins
Caisse de l'Est de l'Abitibi

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Benoît Turcotte
Président

Michel Rochon
Secrétaire